République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5446344

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE: Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de : ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement au titre de l'année 2012, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

(1 agent sur 1 page)

Fait, le 17/10/2012

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et par délégation

L'Attaché d'Administration

Elie MOREAU

Bureau de gestion : 202 - BFT / IAE et chefs de mission **Demande n° :** 5446344
Corps / grade : ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

Commission administrative paritaire du corps :
ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

Avancement au titre de l'année 2012 pour le grade :
ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

99 bis Mme Sylvie GRIMAL épouse DEMIRDJIAN (58330)